



Légende

	Emprise de la section de calcul
Nom:	Nom du profil
Crue:	Evènement observé
Z _{obs} :	Cote observée
Z ₁₀₀ :	Cote de la crue de temps de retour 100 ans
	Zone verte
	Zone rouge
	Zone bleue

Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt des Yvelines

**Plan de prévention des risques d'inondation
de la Mauldre et du Lieutel**

CARTOGRAPHIE DU ZONAGE

N.B. : ce plan, transmis en version numérique, présente uniquement un caractère informatif. Seuls les plans sur papier, annexés à l'arrêté B06-0050 du 18 septembre 2006 portant approbation du PPRi, ont une valeur réglementaire. Ces plans sont tenus à la disposition du public dans les mairies des communes concernées, au siège des communautés de communes "Seine-Mauldre" et "Coeur d'Yvelines", en préfecture des Yvelines et dans les sous-préfectures de Mantes-la-Jolie et Rambouillet.

**Commune de
VILLIERS-SAINT-FREDERIC**

Date : Septembre 2006

Echelle :